

pour les enseignants

rien de bien neuf !

Par Ulric Aylwin

Pour simplifier mes commentaires, j'ai regroupé en deux parties les dispositions contenues dans le présent chapitre : a) ce qui est neuf ; b) ce qui n'est pas neuf. Je dirai en conclusion ce qui, selon moi, pourrait être novateur.

Ce qui est neuf. Une seule disposition : « On exigera du candidat la maîtrise de la langue d'enseignement ». Voici une mesure qui pourrait améliorer sensiblement la qualité de l'enseignement ; malheureusement ce « on » est prudemment vague, et « on » sait bien qu'il n'est pas facile de définir ce qu'est « la maîtrise de la langue », et « on » sait que c'est à chaque collège que revient la sélection effective des candidats, et « on » sait que la convention collective a remis pratiquement la sélection entre les mains des départements. Alors...

Ce qui n'est pas neuf. On annonce l'abolition du règlement no 4, relatif à la certification des maîtres ; or ce règlement n'a jamais été mis en vigueur au niveau collégial. Alors...

Paradoxalement, il semble qu'on veuille appliquer, plus que par le passé, l'une des dispositions de ce fameux règlement, celle qui a trait à l'acquisition d'une formation en psycho-pédagogie. Mais il est écrit dans le même paragraphe que cela se ferait « avant l'engagement ou en cours d'emploi » et que de toutes façons l'évaluation globale de la compétence dans l'exercice de la profession continuera d'être la responsabilité du collègue ». Alors...

Il en va de même pour le reste, c'est-à-dire que les collèges continueront autant que possible à recruter des candidats possédant un diplôme de premier cycle ou l'équivalent, que l'on poursuivra autant que possible l'évaluation et le perfectionnement des enseignants, que l'on essaiera d'aider encore plus les professeurs sur les plans de la pédagogie et de la recherche et, enfin, que l'on tâchera de tirer tout le parti possible des ressources didactiques existantes. Alors...

Conclusion : ce qui pourrait être novateur. Premièrement, que l'on abatte au moins quelques étages de la tour d'ivoire universitaire et que l'on réduise

un peu l'immunité professionnelle dont les syndicats ont réussi à entourer, comme d'un mur infranchissable, les corporations départementales.

Le principe qui sous-tend cette double suggestion est le suivant : en diminuant les structures et les privilèges, on donne plus d'espace pour le dynamisme et l'interaction.

La faiblesse de notre système scolaire, ces années-ci, provient en effet de ce que les individus, les institutions et les groupes ont tellement élargi le champ de leurs *droits*, et ceux-ci sont tellement bardés de lois et de procédures, qu'il est devenu pratiquement impossible d'échanger sur le plan des *devoirs*. Entre les groupes, les quelques voix qui veulent dialoguer sont complètement couvertes par le fracas des armures de droits acquis qui s'entrechoquent.

J'affirme donc que ce dont nous avons besoin ce n'est surtout pas de nouvelles structures, et même pas de structures modifiées, mais simplement de structures *réduites* ou de privilèges atténués. En créant des « zone démilitarisées » entre les groupes ou les institutions on permettra au dialogue de croître et de conduire à des solutions inédites.

Je n'en veux pour preuve et exemple que ce programme dont le ministre lui-même souligne les heureux effets, c'est-à-dire PERFORMA, programme de perfectionnement des maîtres, auquel l'Université de Sherbrooke a bien voulu s'associer, à parts égales, avec une dizaine de cégeps. Mais ceci n'est que l'exception qui confirme la règle des emmurements institutionnels, syndicaux et corporatistes.

Et tant que s'élèveront ces murs, nous resterons confinés dans les salons littéraires où les conversations s'animent sans fin autour d'analyses pieuses de livres blancs.

Ulric Aylwin est coordonnateur de la recherche et de l'expérimentation au Collège de Maisonneuve à Montréal.

5. Page 11.
6. Le Livre blanc sur le développement culturel illustre abondamment la chose. Par exemple ce fait, cité vol. 1 : p. 109 : « à Montréal, plus des trois quarts des ouvriers et employés n'ont jamais fréquenté la Place des Arts ».
7. *Ibid.*, vol. 1 : p. 110.
8. *Ibid.*
9. *Ibid.*, vol. 1 : p. 111.
10. *Ibid.*, p. 109.
11. *Ibid.*, p. 110.
12. *Ibid.*, p. 111.
13. *Ibid.*, vol. 1 : p. 133.
14. *Ibid.*, vol. 1 : p. 132.
15. *Ibid.*, vol. 1 : p. 133. C'est nous qui soulignons.
16. *Ibid.*, vol. 2 : p. 459.
17. Voir *Ibid.*, vol. 2 : pp. 448-454. Nous y reviendrons plus bas.
18. *Les Collèges du Québec*, p. 93.
19. *Ibid.*, p. 95. C'est nous qui soulignons.
20. *Ibid.*, pp. 75ss.
21. *Livre vert*, Présentation par le ministre, p. 11.
22. *La politique québécoise du développement culturel*, vol. 2 : p. 454. C'est nous qui soulignons.
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*, p. 455.
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*, p. 456.
27. *Ibid.*, pp. 456-457.
28. *Ibid.*, p. 456. Nous croyons devoir souligner parce que cette conception s'oppose explicitement à la théorie de la « seconde chance » que véhicule encore le Livre blanc sur les collèges. Nous en traitons ci-après.
29. *Ibid.*
30. *Ibid.*, p. 457. C'est nous qui soulignons.
31. Cité *ibid.*, p. 457. C'est nous qui soulignons.
32. *Ibid.*, p. 458.
33. *Ibid.*, p. 470. C'est nous qui soulignons.
34. *Ibid.*
35. *Ibid.*, p. 461. Le ministre de l'Éducation reprend à son compte cette expression et fait même de l'« enseignement » l'assise première du « progrès économique et social ». *Les collèges du Québec*. Présentation, pp. X-XI.
36. *Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire*, p. 10.
37. Livre blanc sur le développement culturel, vol. 2 : p. 463.
38. *Ibid.*, p. 464. C'est nous qui soulignons.
39. *Ibid.*
40. *Ibid.*, p. 458.
41. *Ibid.*, p. 465.
42. *Ibid.*
43. *Livre vert*, p. 11. C'est nous qui soulignons.
44. *Ibid.*
45. *Ibid.*, p. 10.
46. *Les collèges du Québec*, p. 75. C'est nous qui soulignons.
47. *Ibid.*, p. II.
48. *Ibid.*, p. X. Présentation du ministre.
49. *Ibid.*
50. *Ibid.*, p. 7.
51. *Ibid.*, p. 67.
52. *Ibid.*, p. 60.
53. *Ibid.*, p. 61.
54. *Ibid.*, pp. 55 à 59.
55. *Ibid.*, p. 61-63.
56. *Ibid.*, p. 63-64.
57. *Ibid.*, p. 55.
58. *Ibid.*, p. X. Présentation par le ministre.
59. *Ibid.*, p. 92.
60. *Ibid.*, p. 160. C'est nous qui soulignons.
61. *Ibid.*, p. 75.
62. *La politique québécoise du développement culturel*, vol. 1 : p. 133.
63. *Ibid.*, vol. 2 : p. 415.
64. *Ibid.*, p. 448.
65. *Ibid.*, p. 415.
66. *Ibid.*
67. *Livre vert*, p. 27. C'est nous qui soulignons.
68. *Ibid.*, p. 26.
69. *Ibid.*, p. 27. C'est nous qui soulignons.
70. *La politique québécoise du développement culturel*, vol. 2 : p. 451.
71. *Ibid.*, p. 419.
72. *Ibid.*, p. 449.
73. *Ibid.*, p. 459.
74. *Ibid.*, p. 460. C'est nous qui soulignons.
75. *Ibid.*, p. 459.
76. *Ibid.*, p. 449-450.
77. *Ibid.*, p. 451.
78. *Ibid.*, C'est nous qui soulignons.
79. *Ibid.*
80. Voir, par exemple, p. 443, comment la spécialisation précoce sert les privilèges d'un groupe.
81. *Ibid.*, p. 452.
82. Voir *Ibid.*, pp. 207 ss., notamment pp. 221-226 sur l'apprentissage en milieu de travail.
83. *Ibid.*, p. 460.
84. *Ibid.*, p. 448. C'est nous qui soulignons.
85. À moins qu'on ne veuille considérer comme reflet d'une analyse politique à « lire entre les lignes » cette allusion unique et caricaturale : « L'économie se situe inévitablement au coeur des grands débats de l'heure. Comme elle a toujours un aspect politique et social, chaque groupe cherchera à se l'approprier, à la dominer à son avantage, à la modeler selon ses vues propres et certains objectifs intéressés. Mais la collectivité ne saurait tolérer la mainmise d'un groupe particulier sur l'école ». *Livre vert*, p. 29. (C'est nous qui soulignons.) On ne saurait plus naïvement masquer la fonction politique réelle de l'école, en la réduisant ainsi à un « aspect », qui fait l'objet de conflits de groupes particuliers voulant s'approprier l'école aux dépens du bien collectif. Et du reste, pour l'empêcher, on fait encore une fois confiance au bon peuple du Québec : la collectivité, unique et indifférenciée, ne saurait tolérer ainsi la récupération par un petit groupe du lieu privilégié de la culture, que chacun sait être un bien commun et vraiment accessible à tous.
86. *La politique québécoise du développement culturel*, vol. 2 : p. 451. Voir aussi p. 459.
87. *Ibid.*, p. 431. C'est nous qui soulignons.
88. *Ibid.*, C'est nous qui soulignons.
89. *Ibid.*, p. 432.
90. Voir, pour un examen plus détaillé de cette question vol. 2 : pp. 207-226.
91. *Les collèges du Québec*, p. 73. C'est nous qui soulignons.
92. *Ibid.*, p. 69. C'est nous qui soulignons.
93. *Ibid.*, p. 70.
94. *La politique québécoise du développement culturel*, vol. 2 : pp. 464-465.
95. *Les collèges du Québec*, p. 72. C'est nous qui soulignons.
96. *Ibid.*, pp. 72-73. C'est nous qui soulignons.
97. Le Livre blanc parle de la nécessité d'accorder une « attention renouvelée » à la « formation pratique », pour laquelle il y a des « cas où l'on doit recourir aux milieux de travail » ; les conditions devront alors être aussi favorables que lorsque cette formation se donne au collège même. p. 156.
98. *Ibid.*, pp. 75-76. Les soulignés, sauf le dernier, sont de nous.
99. *Ibid.*, p. 131.
100. *Ibid.*, p. 167.
101. *Ibid.*, p. 95.
101. *Ibid.*, p. 95.
102. *Ibid.*, pp. 76 ss.
103. *Ibid.*, pp. 101-128.
104. *Ibid.*, pp. 129-138.
105. *Ibid.*, pp. 139-150
106. *Ibid.*, p. 145.
107. *Ibid.*, pp. 81-82. C'est nous qui soulignons.
108. *Ibid.*, p. 101.
109. *Ibid.*, pp. 113-114. C'est nous qui soulignons.
110. *Ibid.*, p. 112.